



PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Franklin tenue le 11 juin 2026 à 12h30 au Centre récréatif de Saint-Antoine-Abbé, sous la présidence de M. Yves Métras, maire.

Sont présents (es) : Mme Sophie Vincent
Mme Lyne McKenzie
M. Daniel Thibault
M. Simon Brennan

Sont absents (es) : M. Mark Blair
Mme Marie-Élaine Morin

Mme Geneviève Carrière, directrice générale et greffière-trésorière est présente.

RÉSOLUTION NO. 2026-06-145

1_OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

ATTENDU QUE tous les membres du conseil confirment avoir été convoqués par la directrice générale et greffière-trésorière, au moyen d'un courrier électronique faisant foi de cette convocation;

ATTENDU QUE tous les documents nécessaires à la prise de décision ont été envoyés par courrier électronique aux membres du conseil au moins 48 heures avant le début de la séance;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller M. Simon Brennan
APPUYÉ par le conseiller M. Daniel Thibault
Et **RÉSOLU**

D'OUVRIR la séance extraordinaire à 12h30, le quorum étant respecté.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION NO. 2026-06-146

2_ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller M. Daniel Thibault
APPUYÉ par la conseillère Mme Lyne Mckenzie
Et **RÉSOLU**

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que rédigé.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Désignation d'une remplaçante à titre de secrétaire d'assemblée lors des absences de la directrice générale et greffière-trésorière
4. Autorisation de présenter une demande de nomination à titre de commissaire à l'assermentation
5. Mandat conception de plans, devis et estimation des coûts des travaux – Demande d'aide financière (PAVL – MTQ)

6. Mandat conception de plans et devis pour des travaux de réfection de deux ponceaux sur le rang Grimshaw
7. Mandat architecte pour demande PRACIM – Hôtel de Ville
8. Période de questions
9. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION NO. 2026-06-147

3_DÉSIGNATION D'UNE REMPLAÇANTE À TITRE DE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE LORS DES ABSENCES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

ATTENDU QUE Mme Geneviève Carrière occupe les fonctions de directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Franklin;

ATTENDU QUE des absences occasionnelles peuvent survenir lors des séances du conseil municipal;

ATTENDU QU'il y a lieu d'assurer le bon déroulement des séances du conseil et la prise en charge des fonctions de secrétaire d'assemblée en l'absence de la directrice générale et greffière-trésorière;

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère Mme Sophie Vincent

APPUYÉ par le conseiller M. Simon Brennan

Et **RÉSOLU**

DE DÉSIGNER Mme Catherine Jonker, adjointe à la direction et à la mairie, pour agir à titre de secrétaire d'assemblée lors de toute séance du conseil municipal tenue en l'absence de Mme Geneviève Carrière, directrice générale et greffière-trésorière;

QUE cette désignation soit valide pour toute absence temporaire de Mme Carrière et demeure en vigueur jusqu'à ce qu'elle soit modifiée ou abrogée par résolution du conseil.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION NO 2026-06-148

4_AUTORISATION DE PRÉSENTER UNE DEMANDE DE NOMINATION À TITRE DE COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION

ATTENDU QUE certaines fonctions administratives de la Municipalité nécessitent la réception de déclarations sous serment et d'affirmations solennelles;

ATTENDU QUE la nomination d'un employé municipal à titre de commissaire à l'assermentation permettrait d'offrir un meilleur service aux citoyens et d'assurer une plus grande efficacité administrative;

ATTENDU QUE Mme Catherine Jonker, occupant le poste d'adjointe à la direction générale et mairie, a manifesté son intérêt à obtenir cette nomination;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller M. Daniel Thibault

APPUYÉ par la conseillère Mme Sophie Vincent

Et **RÉSOLU**

D'AUTORISER Mme Catherine Jonker à présenter une demande auprès du ministère de la Justice du Québec afin d'être nommée commissaire à l'assermentation pour la Municipalité de Franklin;

QUE la Municipalité assume les frais reliés à cette demande, le cas échéant;

ET QUE la direction générale soit autorisée à signer tout document requis pour donner effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION NO. 2026-06-149

5_MANDAT CONCEPTION DE PLANS ET DEVIS ET ESTIMATION DES COÛTS DES TRAVAUX – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE (PAVL – MTQ)

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-St-Laurent a déposé son Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) à l'été 2025;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit procéder à des travaux de réhabilitation sur des tronçons de routes municipales jugées prioritaires;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire déposer une demande d'aide financière au Programme d'aide à la voirie locale du ministère des Transports et de la Mobilité durable, pour la réhabilitation du rang Savary et de la montée du Rocher;

CONSIDÉRANT QUE, pour être éligible, la municipalité doit faire préparer des plans et devis ainsi qu'une estimation des coûts des travaux par des ingénieurs;

CONSIDÉRANT l'offre de service de *Shellex – Groupe Conseil* pour effectuer ce mandat au montant de 22,500.00\$ plus taxes applicables;

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère Mme Lyne Mckenzie

APPUYÉ par la conseillère Mme Sophie Vincent

Et **RÉSOLU**

DE mandater *Shellex – Groupe Conseil* pour la préparation des plans et devis ainsi qu'une estimation des coûts des travaux;

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à signer, pour et au nom de la municipalité, cette offre de service;

QUE cette dépense soit financée à même le budget de fonctionnement.

Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION NO. 2026-06-150

6_MANDAT CONCEPTION DE PLANS ET DEVIS POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE DEUX PONCEAUX SUR LE RANG GRIMSHAW

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-St-Laurent a déposé son Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) à l'été 2025;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit procéder à des travaux de réfection de deux (2) ponceaux sur le rang Grimshaw, tel que montré sur le plan, et ce avant la réhabilitation de ce même rang;

CONSIDÉRANT l'offre de service de *Shellex – Groupe Conseil* pour effectuer la conception de plans et devis pour effectuer ces travaux au montant de 17,500.00\$ plus taxes applicables;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller M. Simon Brennan
APPUYÉ par le conseiller M. Daniel Thibault
Et **RÉSOLU**

DE mandater Shellex – Groupe Conseil pour la préparation des plans et devis pour la réfection de deux ponceaux sur le chemin Grimshaw.

QUE cette dépense soit financée à même le budget de fonctionnement.

Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION NO. 2026-06-151

7_MANDAT ARCHITECTE POUR DEMANDE PRACIM – HÔTEL DE VILLE

ATTENDU QUE le Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) 2025-2028 vise à soutenir les municipalités dans la réalisation de projets d'amélioration, de réfection, de construction ou d'agrandissement d'infrastructures municipales afin d'assurer le maintien de services de qualité, sécuritaires et adaptés aux besoins de la population;

ATTENDU QUE la Municipalité de Franklin souhaite bonifier l'aide financière déjà retenue pour la rénovation de l'hôtel de ville;

ATTENDU QU'il y a lieu de retenir les services d'une firme spécialisée afin d'accompagner la Municipalité dans la préparation des plans et devis requis pour le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme PRACIM;

ATTENDU la réception de l'offre de service de MDTP Atelier d'architecture datée du 9 juin 2026, pour la somme de 8,000.00\$ plus les taxes applicables, pour l'expertise d'ingénieur afin de valider la faisabilité des travaux prévus à la réalisation du projet;

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère Mme Sophie Vincent
APPUYÉ par la conseillère Mme Lyne Mckenzie
Et **RÉSOLU**

DE RETENIR les services de MDTP Atelier d'architecture, conformément à l'offre de service soumise en date du 9 juin 2026, pour la préparation des relevés, évaluation et estimation requis dans le cadre du projet de rénovation de l'hôtel de ville et du dépôt d'une demande d'aide financière au programme PRACIM;

D'AUTORISER la directrice générale et greffière-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document nécessaire à la réalisation de ce mandat;

QUE les dépenses reliées à ce mandat soient puisées à même le budget de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité

8_PÉRIODE DE QUESTIONS

Avant d'amorcer la deuxième période de questions, M. Yves Métras, maire, invite les citoyens souhaitant intervenir à s'identifier et à mentionner la rue où ils résident avant de poser leur question. Cette procédure permet au conseil de savoir à qui il s'adresse et de faciliter les suivis au besoin.

M. Métras rappelle également que les membres du conseil municipal demeurent attentifs et disponibles pour répondre aux questions des citoyens, et qu'ils s'efforcent de le faire de manière ouverte, respectueuse et diplomate. En contrepartie, il souligne que le conseil s'attend au même comportement de la part des citoyens et que tout haussement de ton ne sera pas toléré.

RÉSOLUTION NO. 2026-06-152

9_ LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT que les sujets de l'ordre du jour ainsi que la période de questions sont épuisés;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller M. Daniel Thibault

APPUYÉ par le conseiller M. Simon Brennan

Et **RÉSOLU**

DE lever la séance extraordinaire du conseil municipal du 11 juin 2026 à 12h40

Adoptée à l'unanimité

Je, Yves Métras, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


M. Yves Métras
Maire
Mme Geneviève Carrière
Directrice générale et greffière-trésorière